



LIGUE DE JUDO DE LA MARTINIQUE

Maison des Sports Pointe de la Vierge 97200 FORT de FRANCE



COUPE DES PRESIDENTS

Dimanche
21 Octobre 2018
A L'IMS



Benjamins-Minimes-Cadets-Séniors

Collectivité
Territoriale
de Martinique



Cape 97
Création de sites,
hébergement



LIGUE DE JUDO DE LA MARTINIQUE

Maison des Sports Pointe de la Vierge 97200 FORT de FRANCE



Aux Présidents,
Cadres techniques de Clubs,
Arbitres et Commissaires sportifs,
Amis du Judo,

Le Président et le Comité Directeur de Ligue de Judo de la Martinique ont le plaisir de vous convier à la coupe des présidents qui se tiendra le **Dimanche 21 Octobre 2018 à l' IMS** selon le programme suivant :

Pesée Benjamins / Minimes: 7h30 à 8h30

Pesée Cadets / Séniors: 9h30 à 10h30:

Début des combats : 11h00

Pesée Fin prévisionnelle : 17h30

Dans l'attente de vous rencontrer,
Sportivement,
La Ligue de Judo de Martinique

REGLEMENT



Les Clubs doivent être à jour dans leur cotisation pour la saison en cours.

Les Présidents de clubs, Cadres Techniques Arbitres, Commissaires sportifs et les compétiteurs doivent être licenciés pour la saison en cours.

Article 1 :

La coupe du président est ouverte aux catégories **Benjamins minimes cadets seniors**

Article 2 :

Les conditions de participation :

Passeport sportif : 2 années de licences FFJDA, dont celle de l'année en cours.

Certificat médical : Datant de moins d'un an le jour du tournoi mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition.

Grade minimum :

Vert : CADETS -SENIORS

Orange : MINIMES

Jaune/Orange : BENJAMINS

Article 3 :

Catégories de poids : PJ

Pas de tolérance de poids

Article 4 :

Formule et temps de compétition :

La compétition se déroulera sur QUATRE surfaces de compétition

Moins de 9 combattants en poule.

Plus de 9 combattants : en tableaux avec double repêchage.

Le temps de combat est fixé à 4mn

Le temps de récupération est de 10 minutes entre deux combats.

Article 5 :

Arbitrage : Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

Article 6 :

Récompenses : Possibilité d'obtenir 2 troisièmes en cas de tableau.

Article 7 :

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Inscription :

Inscriptions : Les inscriptions se font sur le site internet de la FFJDA via extranet. La clôture des inscriptions est fixée au **jeudi 18 Octobre 2018**

